



Termes de référence du diagnostic situationnel et de la proposition du cahier des charges des ministères ciblés dans le cadre de la mise en œuvre de la plate-forme multisectorielle

1. Le Sénégal et la Nicaragua sont les seuls pays ciblés pour recevoir l'appui financier du Luxembourg, à titre pilote pour 2005, suite à une requête de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).
2. Cet appui à des pays engagés dans les processus de développement international (DSRP, OMD, ...) vise à mieux intégrer la Santé dans les instruments d'analyse macroéconomique et dans les stratégies nationales en matière de « Santé, Réduction de la Pauvreté et Développement Economique » (SRPDE).
3. Le processus a commencé par un atelier organisé en février 2005, à Dakar, à l'issue duquel deux districts ont été choisis pour le projet pilote : Kédougou pour la région de Tambacounda et Vélingara pour la région de Kolda.
4. Dans le cadre de la mise en œuvre des documents ont été élaborés :
 - Le document du projet SRPDE ;
 - Le guide d'opérationnalisation de la mise en œuvre de la plate-forme multisectorielle ;
 - Les TDR pour l'élaboration des plans multisectoriels santé.
5. Pour la mise en œuvre de la deuxième phase en 2007, les autorités du ministère ont décidé de l'étendre aux régions de Saint Louis et de Matam plus précisément dans les départements de Matam, Kanel, Ranérou, Saint Louis et Richard Toll. A cet effet un plan multisectoriel santé a été élaboré et validé avec les acteurs locaux au niveau de chaque département.
6. Les composantes et sous composante du projet sont :
 - La gestion de la multisectorialité ;
 - Le plaidoyer politique du secteur de la santé dans le cadre du développement économique et de la réduction de la pauvreté ;
 - La conduite des Comptes Nationaux de la Santé ;
 - L'appui à la décentralisation dans le secteur de la santé ;
 - La promotion du partenariat public privé.
 - Le développement de la mutualité ;
7. Dans le but de renforcer la collaboration entre les acteurs du secteur de la santé, un comité de coordination national regroupant dix (10) ministères est mis en place. Son rôle est de mettre en synergie les actions de tous ces acteurs.

Objectif général

L'objectif visé est de mener le plaidoyer pour le financement conjoint des plans multisectoriels élaborés au niveau des départements ciblés et de mettre en place une plate-forme multisectorielle dans le secteur de la santé.

Résultats attendus

1. Les plans multisectoriels, en faveur du développement sanitaire élaborés par les départements cibles, sont pris en compte dans les plans de travail annuels des départements ministériels ;
2. le comité de coordination mis en place est fonctionnel ;
3. La plate-forme multisectorielle santé est alimentée régulièrement.

Tâches du Ministère

1. Procéder à une revue de l'ensemble des projets/programmes gérés par le ministère durant les cinq dernières années;
2. Présenter les projections du Ministère en matière de santé ;
3. Proposer des orientations pour l'élaboration d'une plate-forme multisectorielle santé ;
4. Documenter le financement de la santé pour les périodes 2006 ; 2007 ; 2008.

Composition du groupe de travail

Le point focal santé est le responsable principal du travail de son ministère. Il sera aidé dans son travail par cinq autres personnes de son ministère de préférence des agents qui travaillent dans les projets/programmes de santé.

Durée

La durée de l'étude est de 15 jours ouvrables, soit du 8 mars au 26 mars 2010. Ainsi, la restitution et l'élaboration du **plan d'action conjoint** sont programmées pour 31 mars.